

**Conseil académique
Formation restreinte
Séance du 5 septembre 2024**

ACTE ADMINISTRATIF 04 / 2024	Section Disciplinaire compétente à l'égard des enseignants Renouvellement partiel : sièges devenus vacants
---------------------------------	---

Vu les articles L712-4 à L712-6 modifiés

Vu le décret n°2023-856 du 5 septembre 2023 modifiant les règles de fonctionnement applicable aux sections disciplinaires des universités compétentes à l'égard des enseignants-chercheurs et des personnels exerçant des fonctions d'enseignement.

Vu les articles L. 952-7 à L. 952-9 et R. 712-9 à R. 712-45 du Code de l'éducation

La Section Disciplinaire compétente à l'égard des enseignants se compose de 4 Professeurs des Universités ou personnels assimilés, de 4 Maîtres de Conférences ou personnels assimilés et de 2 représentants des « autres enseignants » exerçant des fonctions d'enseignement.

Chacun des collèges est composé à parité d'hommes et de femmes.

En application de l'article R. 712-21 du code de l'éducation, il est procédé au renouvellement partiel de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants.

Collège 1 des professeurs des universités ou personnels assimilés : 1 siège de professeure des universités ou personnels assimilés est vacant

Candidate au titre du collège 1 des professeurs des universités ou personnels assimilés :

Laurence VICO

Résultat du vote pour le **collège des professeurs des universités** :

Membres en exercice : 22

Membres présents et représentés : 14

Suffrages valablement exprimés : 13 (et un vote blanc)

Nombre de voix obtenues : Mme Laurence VICO (13 voix)

Mme Laurence VICO est élue

Collège 2 des maîtres de conférences ou personnels assimilés : 2 sièges de maitresses de conférences ou personnels assimilés sont vacants

Candidates au titre du collège 2 des maîtres de conférences ou personnels assimilés :

Gwenaëlle BERTRAND
Sandrine MOJA

Résultat du vote pour le **collège des maîtres de conférences** :

Membres en exercice : 21

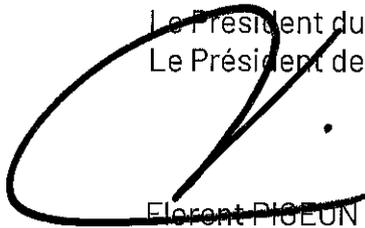
Membres présents et représentés : 11

Suffrages valablement exprimés : 10 (et un vote blanc)

Nombre de voix obtenues : Mme Gwenaëlle BERTRAND (10 voix), Mme Sandrine MOJA (10 voix)

Mme Gwenaëlle BERTRAND et Mme Sandrine MOJA sont élues

A Saint Etienne le 5 septembre 2024
Le Président du Conseil Académique,
Le Président de l'Université



Florent PIGEON